



RF Département : ALPES-MARITIMES
SIRET 25060149900016
Organisme : Syndicat Mixte « Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes »

COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2005

N° 2006-05/01

DELIBERATION De la COMMISSION ADMINISTRATIVE

Séance du 15 mai 2006

Concernant l'approbation du compte d'administration dressé par **Monsieur Jean THAON**, ordonnateur.

La Commission administrative, réunie sous la présidence de **M ..D.O.C.T.E.U.R...F.R.E.R.E.....**

Après s'être fait représenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice **2005** et les délibérations modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recette, les bordereaux de mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur.

Considérant que **Monsieur Jean THAON**, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice **2005**, les finances du syndicat mixte Département/Communes E.D.M.A.M. en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées ;

Procédant au règlement définitif du budget de **2005**, propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires et des budgets annexes :

Exercice précédent	Exédent Ou déficit constaté	2005	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT Avec capitalisation	Pour mémoire capitalisation	Affectations A l'intérieur des sections	RESULTAT GLOBAL
fonctionnement	1489.36	fonctionnement	1274762.67	1305306.98	30544.31		1489.36	32033.67
investissement	21223.10	investissement	31248.64	8962.83	-22285.81		21223.10	-1062.71
total	22712.46	total	1306011.31	1314269.81	8258.50	-	22712.46	30970.96



DELIBERATION
De la COMMISSION ADMINISTRATIVE

(suite)

Approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen.

Déclare toutes les opérations de l'exercice **2005** définitivement closes, et les crédits annulés.

-NEANT-

Fait et délibéré à Nice, le 15 mai 2006

Ont signé le registre des délibérations:

MM. THAON, ALUNNI, BALDINI, CLARY, CONDOMITTI, ESTROSI,
FALIBOIS, FRANCO, FRERE, GILLY, GINESY, MANFREDI,
MANGIAPAN, MARY, VELAY.
MME. ALLAVENA, BRUN, FORESTIER, PASTOR, RENAUDO, ROUQUIER,
STEFANI.

Le Président de séance,

